REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'INDRE
TROISIEME CIRCONSCRIPTION



Elections Législatives

DU 23 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

Il y a si peu de temps que je vous ai exposé mon programme, qu'aujourd'hui, il me semble inutile de venir vous importuner, alors que bien d'autres s'en chargeront.

Tout au long de mes mandats, j'ai toujours suivi une politique de modéré et tout dernièrement encore, je vous disais bien haut **"LOIN des EXTRÊMES, RESTONS UNIS"**

Certains de mes amis ont été choqués par le vote de la dernière motion de censure. Qu'ils réfléchissent bien, et qu'ils sachent surtout qu'un tel vote appelle de la part d'un représentant du Peuple, une mûre décision et un certain courage.

Si j'en ai décidé ainsi, c'est après en avoir bien pesé les conséquences.

Un homme Indépendant se doit de pouvoir dire **OUI** à ce qu'il juge **BON** et **NON** à ce qu'il pense **MAL,** sans distinction de partis ou de tendances.

IL DOIT CONSERVER EN TOUTES CIRCONSTANCES, LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE LE VERITABLE REFLET DES RÉACTIONS DE LA GRANDE MAJORITÉ DE SES ELECTEURS.

C'est pourquoi, puisant dans les contacts permanents de tous ceux qui m'ont tant de fois fait confiance, j'ai, sans hésitation, donné un avertissement alors qu'il en était encore temps.

Les évènements ont démontré que depuis longtemps, nous avions vu juste et qu'il n'était plus possible de reculer indéfiniment, les réformes que l'on reconnait maintenant en bloc.

Pensant sans doute écraser toute résistance par une exclusive publicité, massive et outrageusement coûteuse, et s'abritant derrière la personnalité du Président de la République, les tenants du Pouvoir voudraient faire approuver par le Peuple, les erreurs qu'en dix ans, ils ont pu accumuler.

Devant une politique de sectaires et d'intransigeants, que pouvait donc faire votre Représentant qui, lui, se veut être aussi indépendant qu'impartial ?

Il pouvait aux rares occasions qui lui étaient permises, manifester ses craintes, exprimer et mettre en valeur vos mécontentements et enfin, sanctionner par un vote, une situation qui s'orientait vers l'intolérable.

Si quelques peureux s'offusquent d'un tel geste,
alors quel sens faut-il donner au mot **LIBERTÉ ?**

C'est pourquoi, mon devoir m'oblige à continuer la lutte,
qu'inlassablement, je mène pour Vous et avec Vous,

pour une vraie Liberté,

pour une vraie République Moderne,

dans l'ordre et la dignité.

Pas d'Abstention !

Votez et faites voter

Jean BÉNARD

CANDIDAT INDÉPENDANT ET PAYSAN
DU GROUPE
PROGRÈS ET DÉMOCRATIE MODERNE

Député sortant
Maire de Buzançais
Conseiller Général du Canton de Buzançais
Vice-Président du Syndicat d'Electrification

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Olivier VILLIN

Notaire — Maire de Lignac

VU : Le candidat.

Imprimerie Bodin — Buzançais